

Secrétariat de zone

Agent traitant : Sandrine Dumont
Tél. : +32 84 21 99 92
@ : sandrine.dumont@zsdinaphi.be

Aux membres du Conseil de Zone

Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Bourgmestre,
Monsieur le Député Provincial,

Par la présente, nous vous informons que la prochaine réunion du Conseil de Zone aura lieu le **1^{er} avril 2022 à 9h00, à l'Hôtel de Ville de Beauraing.**

L'ordre du jour est le suivant :

En séance publique

1. Approbation du PV du Conseil du 4 mars 2022
2. Compte 2021 – Approbation
3. Plan du personnel - Approbation
4. Caserne de Rochefort – Bail emphytéotique – Projet acte
5. MP Achat appareil de nettoyage des ARI – Conditions et mode de passation
6. MP Achat 3 bateaux radeaux pour sauvetage en eau-vive – Conditions et mode de passation
7. MP Achat EPI pour sauveteur eau-vive – Conditions et mode de passation
8. MP Achat 12 bacs PVC pour kits spécifiques – Conditions et mode de passation
9. MP Achat 2 petits véhicules pour le personnel administratif – Conditions et mode de passation
10. MP Achat 3 conteneurs PVC pour évacuation hydrocarbures – Conditions et mode de passation
11. MP Achat 9 kits de lances pour inertage – Conditions et mode de passation
12. MP Achat et placement climatisation service ICT – Conditions et mode de passation
13. MP achat et placement cover et stripping pompier sur véhicule AMU déclassé – Conditions et mode de passation
14. MP Achat matériel transformation véhicule AMU déclassé en PC D1 – Conditions et mode de passation
15. MP achat 10 écrans PC - Conditions et mode de passation
16. MP achat logiciel OCR - Conditions et mode de passation
17. MP achat 2 supports triple écran - Conditions et mode de passation
18. MP achat 5 disques durs - Conditions et mode de passation

A huis clos

19. Recours contre une décision du Conseil – Décision du Conseil d'Etat - Information
20. Personnel opérationnel – Secouriste-ambulancier non-pompier volontaire – Nomination
21. Personnel opérationnel – Sapeur-pompier professionnel – Démission honorable

Nous vous rappelons que, conformément à l'article 39 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, modifié par la loi du 15 juillet 2018, « **les lieu, jour et heure et l'ordre du jour des séances du conseil sont portés à la connaissance du public au moins par (...) l'affichage au siège social de la zone visé à l'article 20 ainsi que dans tous les postes de la zone (...) ou leur mise en ligne sur le site internet de la zone** ».

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Député Provincial, nos sentiments les meilleurs.

Par le Collège,

La Secrétaire de Zone,



Sandrine DUMONT

Le Président de la Zone,



Christophe BASTIN